

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AD3L

UNE ASSOCIATION AU SERVICE DES MILITANTS LAÏQUES ET RÉPUBLICAINS VICTIMES DE PERSÉCUTIONS JUDICIAIRES

Mercredi 18 décembre 2019

L'Association De Défense Des Laïques, **AD3L** a été créée par des associations membres du Collectif laïque national.

Depuis de nombreuses années, les officines intégristes, islamistes en particulier, ont pour politique d'attaquer en justice les militants républicains, laïques et universalistes qui dénoncent l'emprise religieuse sur la société et les pressions exercées par les intégristes. Cette pratique est devenue tellement répandue que la presse parle désormais de « djihad judiciaire ».

Les personnes attaquées sont pratiquement toujours innocentées en première instance mais leurs adversaires font automatiquement appel, puis vont lorsque cela leur est juridiquement possible, en cassation, avec le même résultat.

Ces menées font peser pendant des années sur les militants républicains, laïques et universalistes la menace d'une véritable ruine financière du fait des frais de justice encourus et une pression psychologique angoissante, certains étant même la cible de procès à répétition. L'objectif étant de dissuader les amis de la liberté de conscience, par une forme de terreur économique et sociale, d'oser s'exprimer contre le joug intégriste et obscurantiste.

C'est pourquoi les associations fondatrices ont décidé de prêter main forte à ces personnes, afin qu'elles ne se sentent plus seules face à ces entreprises d'instrumentalisation de la justice aux fins de bâillonner la liberté d'expression et de mettre à genoux la pensée libre et qu'elles puissent résister financièrement à ces véritables agressions.

Extrait de l'objet social de l'**AD3L**

1. L'AD3L a pour objet de soutenir les personnes physiques et morales parties à un procès de toute nature devant l'ensemble des juridictions françaises, européennes (CEDH par exemple) ou étrangères, ou souhaitant bénéficier de conseils précontentieux. Cela dès lors que, d'une part, ces personnes œuvrent pour la défense des valeurs républicaines, au premier titre desquelles la laïcité et la lutte contre toutes les formes de fondamentalisme religieux ou d'extrémisme, et que, d'autre part, le soutien de l'AD3L est causé par la défense par ces mêmes personnes des valeurs susvisées.
- 1- Les valeurs visées plus haut s'entendent, notamment, comme celles qui s'opposent aux discours de haine, aux fanatismes, aux conceptions politiques du fait religieux, au racisme, à l'antisémitisme, à l'homophobie, la transphobie, au sexisme, aux discriminations, qu'elles soient prévues et réprimées par la loi pénale ou qu'elles soient de nature civile, directes ou indirectes, les atteintes civiles au principe d'égalité de traitement entre les femmes et les hommes en entreprise, aux incitations à la haine, à la discrimination ou la violence, à l'hostilité d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leurs origines, opinions, croyances ou philosophie, réelles ou supposées, aux atteintes aux droits de l'enfant.
- 2- À cet égard, l'**AD3L** apporte son soutien à toute personne visée par un procès ou devant faire valoir en demande ses droits devant les juridictions pénales, civiles, administratives ou disciplinaires, sans que cette liste ne soit limitative. Elle apporte également son soutien aux

personnes visées plus haut à l'occasion de tout mode alternatif de résolution des litiges ou de toute négociation amiable visant à résoudre un différend dans les limites fixées ci-avant.

Les associations fondatrices de l'AD3L sont :

- Association Des Libres Penseurs de France (ADLPF)
- Comité Laïcité République (CLR)
- Égalité, laïcité, Europe (EGALE)
- Grand Orient De France (GODF)
- Grande Loge des Cultures et Spiritualités (GLCS)
- Grande Loge Féminine de France
- Ligue du Droit International des Femmes (LDIF)
- Observatoire de la Laïcité de Saint-Denis (OLSD)
- Union des Familles Laïques (UFAL)

Une première réunion des membres de l'association aura lieu dès le mois de janvier 2020 pour lancer une campagne de financement publique et pour étudier les dossiers de militants laïques actuellement victimes de ces attaques.

Pour agir, l'AD3L a besoin de vous et de votre soutien financier. En attendant la campagne de janvier et en complément des premières cotisations versées par les associations membres de l'AD3L, **vous pouvez d'ores et déjà adresser vos dons par chèque à l'ordre de l'AD3L** à l'adresse suivante :

AD3L

Maison des Associations du 9^{ème} arrondissement
54, rue Jean-Baptiste-Pigalle
75009 Paris

Les associations désireuses d'adhérer à l'AD3L pour participer à son financement et aux décisions sur les personnes auxquelles venir en aide, peuvent adresser leur demande à son Secrétaire général, Jean-Pierre Sakoun, à l'adresse de messagerie suivante : president-clr@laicite-republique.org

Les demandes seront étudiées lors de la prochaine réunion de l'AD3L